

Pour 1 milliard la SG va solder 2 litiges

- ☒ Des soupçons de corruption avec le fonds souverain libyen (LIA) ,et des manipulations du taux interbancaire Libor.

Sur le premier dossier, la banque va payer 500 millions d'euros, la moitié en France et la moitié aux Etats-Unis .a précisé lundi l

Ces règlements sont conclus avec les autorités françaises et, surtout, américaines: le PNF sur la Libye, le département de la Justice (DOJ) dans les deux cas, et la CFTC, le régulateur des marchés de matières premières et de produits dérivés aux Etats-Unis, pour le Libor.

SG ne dit pas combien les arrangements vont lui coûter. Des audiences doivent avoir lieu mardi pour valider les montants par la justice américaine.

Société Générale précise qu'il n'y aura « pas d'impact sur les résultats »: elle ne paiera pas plus que le milliard d'euros qu'elle avait déjà provisionné dans ses comptes pour ces deux dossiers.

En décomptant les 500 millions annoncés sur le dossier libyen, il lui reste 500 millions pour solder le contentieux Libor.

source : le parquet national financier (PNF).